



INQUIRY OF MINISTRY DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-634	BY / DE Ms. Lewis (Haldimand-Norfolk)	DATE June 14, 2022
---	--	-----------------------

Reply by the Minister of Transport
Réponse du ministre des Transports

Signed by the Honourable Omar Alghabra

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

With regard to the Known Traveller Digital Identity (KTDI) prototype or pilot project announced by the government in January 2018: (a) what were the start and end dates of the pilot project; (b) how many Canadian travellers opted into the pilot project, or have opted-in to date if the project is still ongoing; (c) were travellers able to withdraw their consent to participate in the pilot project, and, if so, how many withdrew their participation; (d) for travellers who participated in the project, what type of data was shared with (i) the government, (ii) third parties; (e) what third parties received the data in (d)(ii); (f) what specific technologies of the KTDI is the government testing and what are the parameters around that testing; (g) what (i) benefits, (ii) problems, of the KTDI have been identified to date by the project; (h) have any government officials warned the government of risks related to participating in the KTDI, and, if so, what are the details; (i) what are the total expenditures related to the KTDI since 2018, broken down by type of item and type of expenditure; (j) what metrics are being used to evaluate the project, and how has the project performed to date in relation to those metrics; and (k) what are the details of documents related to, or which refer to, the KTDI in any way, including, for each, the (i) date, (ii) sender, (iii) recipient, (iv) title, (v) subject matter, (vi) summary of contents, (vii) file number, (viii) type of document (memorandum, correspondence, etc.)?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

Transport Canada

The Known Traveler Digital Identity (KTDI) Project was officially announced in January 2018 however, the pilot project has not been launched. The pandemic has also meant a shutdown of non-essential travel and, as such, project planning and implementation delays.

Part (a): There is currently no identified launch date.

Part (b): This information is not available. However, the volume of participants would be decided by participating air carriers.

Part (c): This information is not available. However, by design, the pilot would be completely voluntary for eligible travelers. The traveller remains in control of their data throughout the journey and can opt out at any time and manual processes would remain in place for travelers choosing not to participate.

Part (d): This information is not available. However, proposed information to be shared will include elements derived from the ePassport used for the pilot.

Part (e): As the pilot project was not launched, this information is not available.

Part (f): This information is not available. However, prior to the deferral of the pilot, the proposed

technologies to be used included: distributed ledger technology; biometric technology; and cryptography.

Part (g) (i): Verifying travel documents and traveller identity is integral to aviation security as well as to service delivery. The current practice of manually verifying various pieces of traveller identification (passport and boarding pass) at multiple points throughout the air travel journey can be resource intensive, unsanitary, and subject to human error. The envisioned benefits to participating travelers depend on their ability to use touchless technologies in this project.

Part (g) (ii): Not applicable as the pilot was deferred due to the pandemic.

Part (h): Neither the Department nor any project partners have been warned of any risks related to participating in the pilot.

Part (i): This project is based on voluntary contributions from project partners. All project partners are responsible for their respective costs associated with participation. Project partners include: the Government of Canada, the Government of the Netherlands, Air Canada and Royal Dutch airlines, Toronto, Montreal, and Schiphol International Airport, and the World Economic Forum.

Transport Canada has to date spent \$428,671 on salaries and \$220,830 on non-salaries. With respect to non-salaries, the breakdown of the amount is as follows:

- o Travel costs: \$38,650
- o Informatics costs (IT consultants): \$177,351
- o Software licenses: \$7,902

Budget 2021 proposed \$105.3 million over five years, starting in 2021-22, with \$28.7 million in remaining amortization and \$10.2 million per year ongoing to Transport Canada to collaborate with international partners to further advance the KTDI pilot project.

Part (j): Not applicable as the pilot was deferred due to the pandemic. However, the proposed implementation and performance framework included metrics related to technical performance, traveller experience, and traveller processing time.

Part (k): Transport Canada undertook an extensive preliminary search in order to determine the amount of information that would fall within the scope of the question and the amount of time that would be required to prepare a comprehensive response. Transport Canada concluded that producing and validating a comprehensive response to this question is not possible in the time allotted and could lead to the disclosure of incomplete and misleading information.



INQUIRY OF MINISTRY DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-634	BY / DE Mme Lewis (Haldimand-Norfolk)	DATE Le 14 juin 2022
--	---	--------------------------------

Reply by the Minister of Transport
Réponse du ministre des Transports

Signé par l'honorable Omar Alghabra



PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

En ce qui concerne le prototype ou le projet pilote d'Identité numérique de voyageur digne de confiance (INVDC) annoncé par le gouvernement en janvier 2018 : a) quelles étaient les dates de début et de fin du projet pilote; b) combien de voyageurs canadiens se sont inscrits au projet pilote, ou se sont inscrits à ce jour si le projet est toujours en cours; c) les voyageurs ont-ils pu retirer leur consentement à participer au projet pilote, et, le cas échéant, combien d'entre eux ont renoncé à leur participation; d) pour les voyageurs qui ont participé au projet, quel type de données a été partagé avec (i) le gouvernement, (ii) des tiers; e) quels tiers ont reçu les données mentionnées en d)(ii); f) quelles technologies spécifiques de l'INVDC le gouvernement teste-t-il et quels sont les paramètres de ces tests; g) quels (i) avantages, (ii) problèmes, de l'INVDC ont été recensés à ce jour par le projet; h) des responsables gouvernementaux ont-ils averti le gouvernement des risques liés à la participation à l'INVDC, et, le cas échéant, quels sont les détails; i) quelles sont les dépenses totales liées à l'INVDC depuis 2018, ventilées par type de poste et par type de dépense; j) quels sont les paramètres utilisés pour évaluer le projet, et comment le projet s'est-il comporté jusqu'à présent en fonction de ces paramètres; k) quels sont les détails des documents liés à l'initiative d'INVDC, ou qui s'y réfèrent de quelque façon que ce soit, y compris, pour chacun d'eux, (i) la date, (ii) l'expéditeur, (iii) le destinataire, (iv) le titre, (v) le sujet, (vi) le résumé du contenu, (vii) le numéro de dossier, (viii) le type de document (note d'information, correspondance, etc.)?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

Transports Canada

Le projet pilote d'Identité numérique de voyageur digne de confiance (INVDC) a été officiellement annoncé en janvier 2018 par contre, le projet pilote n'a pas encore été lancé. La pandémie a entraîné l'arrêt des voyages non essentiels et, par conséquent, des retards dans la planification et la mise en œuvre du projet.

Partie a) : Il n'y a actuellement aucune date de lancement identifiée.

Partie b) : Cette information n'est pas disponible. Toutefois, le volume des participants serait décidé par les transporteurs aériens participants.

Partie c) : Cette information n'est pas disponible. Cependant, de par sa conception, le pilote serait entièrement volontaire pour les voyageurs éligibles. Le voyageur garde le contrôle de ses données tout au long de son voyage et peut se retirer à tout moment. Les processus manuels resteront en place pour les voyageurs qui choisissent de ne pas participer.

Partie d) : Cette information n'est pas disponible. Toutefois, les informations qu'il est proposé de partager comprendront des éléments dérivés du passeport électronique utilisé pour le pilote.

Partie e) : Le projet pilote n'ayant pas été lancé, cette information n'est pas disponible.

Partie f) : Cette information n'est pas disponible. Cependant, avant le report du pilote, les technologies proposées à utiliser comprenaient : la technologie du grand livre distribué ; la technologie biométrique ; et la cryptographie.

Partie g) (i) : La vérification des documents de voyage et de l'identité des voyageurs fait partie intégrante de la sûreté aérienne et de la prestation de services. La pratique actuelle, qui consiste à vérifier manuellement les différentes pièces d'identité des voyageurs (passeport et carte d'embarquement) à plusieurs reprises tout au long du voyage en avion, peut exiger beaucoup de ressources, n'est pas hygiénique et est sujette à l'erreur humaine. Les avantages envisagés pour les voyageurs participants dépendent de leur capacité à utiliser les technologies sans contact dans le cadre de ce projet.

Partie g) (ii) : Non applicable car le pilote a été reporté en raison de la pandémie.

Partie h) : Ni le ministère ni les partenaires du projet n'ont été avertis des risques liés à la participation au projet pilote.

Partie i) : Ce projet est basé sur des contributions volontaires des partenaires du projet. Tous les partenaires du projet sont responsables de leurs coûts respectifs liés à leur participation. Les partenaires du projet sont : le gouvernement du Canada, le gouvernement des Pays-Bas, Air Canada et Royal Dutch Airlines, les aéroports internationaux de Toronto, Montréal et Schiphol, et le Forum économique mondial.

À ce jour, Transports Canada a dépensé 428 671 \$ en salaires et 220 830 \$ en dépenses non salariales. En ce qui concerne les non-salaires, la répartition du montant est la suivante :

- Frais de déplacement : 38 650 \$
- Coûts informatiques (consultants en TI) : 177 351 \$
- Licences de logiciels : 7 902 \$

Le budget de 2021 propose 105,3 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2021-22, avec 28,7 millions de dollars d'amortissement restant et 10,2 millions de dollars par an en continu à Transports Canada pour collaborer avec des partenaires internationaux afin de faire avancer le projet pilote INVDC.

Partie j) : Sans objet car le projet pilote a été reporté en raison de la pandémie. Toutefois, le cadre de mise en œuvre et de performance proposé comprenait des mesures liées à la performance technique, à l'expérience du voyageur et au temps de traitement du voyageur.

Partie k) : Transports Canada a effectué une recherche préliminaire approfondie afin de déterminer la quantité de renseignements qui seraient visés par la question, ainsi que la durée nécessaire pour préparer une réponse approfondie. Transports Canada a conclu que la production et la validation d'une réponse approfondie à cette question n'est pas possible dans les délais prescrits et pourrait mener à la divulgation de renseignements incomplets et trompeurs.